

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Numéro 63 / septembre 2015

Chers adhérents,

Tout d'abord nous vous souhaitons une excellente rentrée pour cette nouvelle année scolaire. Puisse-t-elle être riche de nouvelles tentatives pédagogiques avec nos élèves, de débats au sein de notre profession, voire de transformations salutaires pour notre enseignement ! L'ACIREPh reste mobilisée et attentive aux projets de réforme en cours ou à venir et saura faire entendre nos propositions pour améliorer la manière dont on apprend la philosophie, qu'il s'agisse des programmes, des épreuves ou de la progressivité d'un véritable cursus de philosophie au lycée.

Le printemps 2015 fut marqué par l'aboutissement d'une initiative acirephienne que nous espérons utile pour l'avenir de notre métier : un questionnaire visant à dresser un état des lieux de notre enseignement a été construit et mis en ligne au tout début de l'été. Le groupe philo du Snes s'est associé à cette démarche, en considérant que plus le questionnaire serait "unitaire" et partagé, plus il pourrait avoir d'écho et être largement rempli par les collègues. Aussi, l'Appel a également été associée à son élaboration, avant de s'en retirer finalement pour des raisons qui lui appartiennent. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire avant le 30 septembre prochain : <https://fr.surveymonkey.com/r/Quest-Philo> .

L'arrivée de l'enseignement moral et civique (EMC) a également été une source de nombreuses discussions et prises de position, notamment sur notre liste de diffusion Listireph. Nous avons publiquement salué la place qui y est accordée au débat argumenté, c'est-à-dire à une approche réflexive et non dogmatique des problèmes. Cependant nous restons critiques à l'égard de la lourdeur des programmes et de la main-mise de l'histoire-géographie dans la mise en œuvre de cet enseignement.

Enfin, nous avons préparé nos prochaines journées d'étude en lien avec les événements de janvier 2015. Vous pourrez lire dans les pages qui suivent une présentation ainsi que le programme de ces journées. Le souci de l'ACIREPh est toujours de nourrir notre réflexion d'éclairages « étrangers », pour ne pas faire de nos rencontres les temples fermés d'une philosophie philosophante. Cette année, nous aurons ainsi l'occasion d'entendre et de débattre avec un sociologue et un professeur de droit public. D'importants moments seront également consacrés à échanger autour de nos pratiques en classe et des questions directement liées à notre métier.

Nos journées d'étude sont une occasion privilégiée de rencontres, de questionnement et de renforcement de notre réflexion collective. Nous espérons vous y voir nombreux !

Bien cordialement,
Frédéric Le Plaine, pour le C.A.

Philosophie et croyances : jusqu'où peut aller la liberté de critique ?

Journées d'étude de l'ACIREPh – 17 et 18 octobre 2015

Lycée Jean Lurçat, 48 avenue des Gobelins, Paris XIII^e, métro Gobelins ou Place d'Italie

Depuis les événements de janvier 2015, nous constatons comme un raidissement des débats sur la religion, la laïcité, la liberté d'expression. Croyances et « valeurs » semblent plus que jamais interdites à l'esprit critique. Jusqu'où devons-nous aborder ces questions dans nos classes, par quels moyens, avec quelles précautions peut-être ?

Une liberté d'expression à géométrie variable ?

L'enseignement de la philosophie se heurte à des difficultés croissantes lorsqu'il s'agit d'aborder certains sujets, en particulier depuis Charlie. Nous sommes confrontés à un soupçon grandissant de la part d'élèves qui ne comprennent pas toujours pourquoi la liberté d'expression semble défendue ici mais bafouée ailleurs. Le « deux poids, deux mesures » a parfois été évoqué : que pouvons-nous répondre face à ces interrogations ? Pourquoi la liberté d'expression a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ? Peut-on les questionner, voire les critiquer ? Comment faire travailler et progresser nos élèves sur ces problèmes où se mêlent politique et religion, rationalité et croyances ?

Si nos élèves acceptent en général théoriquement le bien-fondé d'interroger voire de critiquer leurs croyances et leurs valeurs, le passage à la pratique s'avère parfois plus délicat : les croyances les plus fortes, religieuses notamment, semblent imperméables au questionnement. Tout se passe comme si réfléchir de façon critique, c'était manquer de respect. A l'inverse, l'attitude de la simple tolérance, sans échange ni dialogue, revient à faire des croyances une sorte de « pré-carré » que rien ne doit venir troubler. Notre mission n'est-elle pas au contraire de susciter l'ouverture et la confrontation des idées ? Mais comment le faire dans un cadre sécurisant, où nos élèves puissent avoir confiance et sans qu'ils soient contraints de trop s'exposer en prenant le risque de se renfermer ensuite. Quelles méthodes permettent de faire débattre sereinement et rationnellement nos élèves ? Quelle attitude devons-nous avoir vis-à-vis d'un rejet presque viscéral exprimé par certains élèves lorsque nous abordons la religion ou des théories qui s'opposent à leurs croyances ? Comment pouvons-nous mieux comprendre le rapport qu'entretiennent ces élèves à leur religion ?

Laïcité ou neutralité ?

Du côté des professeurs, les injonctions de l'institution semblent parfois contredire les exigences de la philosophie. Tandis que la *Charte de la laïcité à l'école* affirme qu'« aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique », on a entendu la ministre de l'éducation nationale dénoncer les « questionnements insupportables » de certains élèves, tout en enjoignant les enseignants à organiser des débats en classe et à promouvoir les valeurs républicaines de laïcité et de liberté d'expression. Est-il possible d'adopter une position de « stricte neutralité », comme l'exige la *Charte de la laïcité* ? Comment exercer l'esprit critique des élèves dans ces conditions ?

L'adhésion religieuse ne concerne-t-elle que les dogmes clairement identifiés comme tels ? N'existe-t-il pas un rapport dogmatique, sacré et quasi-religieux à des principes ou des valeurs apparemment rationnels et laïques ? C'est ce que suggère Durkheim : « Entre la science et la foi religieuse il existe des intermédiaires ; ce sont les croyances communes de toute sorte, relatives à des objets laïques en apparence, tels que le drapeau, la patrie, telle forme d'organisation politique, tel héros, tel événements historique, etc. Elles sont obligatoires en quelque sens, par cela seul qu'elles sont communes ; car la communauté ne tolère pas sans résistance qu'on les nie

ouvertement. (...) C'est qu'en effet elles sont, dans une certaine mesure, indiscernables des croyances proprement religieuses. La patrie, la Révolution française, etc., sont pour nous des choses sacrées auxquelles nous ne permettons pas qu'on touche. L'opinion publique ne tolère pas volontiers qu'on conteste la supériorité morale de la démocratie, la réalité du progrès, l'idée d'égalité, de même que le chrétien ne laisse pas mettre en discussion ses dogmes fondamentaux. » Ainsi, « il y a une multitude de manifestations religieuses qui ne ressortissent à aucune religion proprement dite ». (« *De la définition des phénomènes religieux* », 1897)

La chose est d'autant moins simple qu'une certaine manière de se « mobiliser pour les valeurs de la République » voulue par le Ministère n'est peut-être pas aussi laïque et républicaine qu'il paraît, au moins si on suit le premier penseur de la laïcité scolaire, Ferdinand Buisson : «Le premier devoir d'une République est de faire des républicains, et l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique il suffit de lui imposer la vérité toute faite ; voilà, il n'a plus qu'à l'avaler. Je dis catholique, mais j'aurais dit tout aussi bien un protestant ou un croyant quelconque. Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit, un enfant, un adolescent, une jeune fille ; il faut prendre l'homme le plus inculte et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité en fonction de ce que son professeur lui aura enseigné et qu'il ne doit pas la recevoir faite d'un maître, d'un chef quel qu'il soit, temporel et spirituel.» (*Discours au Congrès du parti radical*, 1903)

Il est fidèle en cela à un autre penseur éminent de l'École de la République, Condorcet, qui déclare dans son *Rapport sur l'Instruction publique* de 1792 que « ni la Constitution française ni même la Déclaration des droits ne seront présentées à aucune classe de citoyens, comme des tables descendues du ciel, qu'il faut adorer et croire. »

L'idéal laïque doit-il être simplement « transmis » tel un dogme et les « valeurs républicaines » présentées comme un *indiscutable*, objet de simple inculcation, voire d'une vénération ? Où doivent-ils faire l'objet de recherches et de questionnements, admettre la critique ? Faut-il rappeler à l'ordre républicain l'élève qui dit « *Je ne suis pas Charlie* » ou examiner de façon critique si la laïcité autorise ce genre d'expression ?

Enfin, faut-il vraiment entrer dans ces questions de cette manière ? N'est-ce pas le plus sûr moyen de crispier le débat et de renforcer des croyances et des comportements que nous souhaitons voire évoluer ?

Programme des journées d'étude

SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

9h30 - Accueil

10h - **Allocution d'ouverture** – Frédéric LE PLAINE, professeur de philosophie, président de l'ACIREPh

10h30 - **Conférence-débat : Saïd BOUAMAMA**, sociologue (IFAR), interviendra sur le rapport des jeunes issus de l'immigration aux questions religieuses et politiques.

12h30 - Déjeuner

14h – **Table ronde : Nos réponses en classe après les événements de janvier 2015**

15h30 - **Conférence-débat : Serge COSPÉREC**, professeur de philosophie, ESPE – Université Paris-Est-Créteil, interviendra sur deux points : la prise en charge institutionnelle de l'après Charlie dans les ESPE et par le Ministère ; la méconnaissance de la dimension juridique de la laïcité chez les enseignants et les formateurs à partir de quelques exemples simples.

17h – **Ateliers** au choix

18h45 - Clôture 1^{ère} journée

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015

9h30 - **Conférence-débat : Thomas HOCHMANN**, professeur de droit public, interviendra sur l'encadrement juridique de la liberté d'expression.

11h30 – **Ateliers** au choix

13h - Déjeuner

14h30 – **Synthèse des résultats du questionnaire SNES-ACIREPh sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie**

15h30 – **Positions de l'ACIREPh et chantiers pour l'année 2015-2016**

17h - Clôture des journées

ATELIERS AU CHOIX (samedi 17h et dimanche 11h30)

- « **Organiser en classe un atelier de discussion sur : la liberté d'expression, jusqu'où ?** », atelier animé par Michel TOZZI, professeur émérite en sciences de l'éducation, Univ. Montpellier 3.
- « **Laïcité ouverte ou laïcité fermée** », atelier animé par Jean-Charles ROYER, professeur de philosophie
- « **Problématiser la relation foi-raison** », atelier animé par Bastien SUEUR, professeur de philosophie
- « **Apprendre à classifier des croyances** », ateliers animé par Cécile VICTORRI, professeur de philosophie

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ACIREPH, D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION

- Je m'inscris aux journées d'étude 2015, je paye 10 €
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2015/2016, je paye 25 €
- Je m'inscris aux journées d'étude 2015 & j'adhère à l'ACIREPh pour l'année 2015/2016, je paye 30 €

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Souhaitez vous être inscrit sur la liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui non
Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris